



**STUDY STAR
VILLEURBANNE**

soutien scolaire pour se propulser vers l'excellence

55, AVENUE DU GENERAL LECLERC
69100 VILLEURBANNE
TEL : 04/26/28/23/58
RNA : W691109776
SIREN : 931481428
SIRET : 93148142800015

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE

Numéro 000001

Cette assemblée s'est tenue le -2/07/2024, de 15h00 à 15h30, au 55,
Avenue du Général Leclerc, 69100 VILLEURBANE.

Sont Présents :

- Monsieur Augustin BONNEL--GUTIERREZ, fondateur de l'AVCI – votant n° 1 ;
- Madame Grace RAMINOARIVONY, co-fondatrice de l'AVCI – votant n° 2.

L'Assemblée Générale désigne Monsieur Augustin BONNEL--GUTIERREZ en qualité de Président de séance et de Secrétaire de séance.

Le Président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du conseil ;
- reprises des actes passés pour le compte de l'association en formation ;
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts.

Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

– Aucune remarque à l'encontre du projet n'a été émise.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1^{ère} délibération : L'Assemblée Générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} délibération : l'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil, ainsi que leurs fonctions.

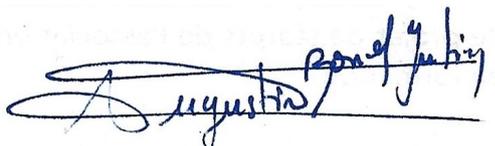
- Monsieur Augustin BONNEL--GUTIERREZ, de nationalité française, domicilié au 55, Avenue du Général Leclerc, 69100 VILLEURBANNE, exerçant la profession de lycéen, dépositaire des fonctions de Président de l'Association et de Trésorier Général.
- Madame Grace RAMINOARIVONY, de nationalité française, domiciliée au 248, Cour Emile ZOLA, 69100 VILLEURBANNE, exerçant la profession de lycéenne, dépositaire des fonctions de vice-présidente de l'Association et de Directrice Régionale Lyon - Métropole.

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos à une date indéterminée à ce jour.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

----- DEPOT DE SIGNATURES -----

Fait à Villeurbanne, le -2/07/2024

<p>Monsieur Augustin BONNEL--GUTIERREZ, <i>Président de l'Association,</i> <i>Trésorier Général,</i> <i>Président et secrétaire de Séance.</i></p> 	<p>Madame Grace RAMINOARIVONY, <i>Vice-présidente de l'Association,</i> <i>Directrice Régionale Lyon – Métropole.</i></p> 
--	--